



PLAN DE PROTECTION COVID-19

DIRECTIVES EN CAS DE SYMPTÔMES

VERSION MÉMO

RESPECTER LES RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

<https://ofsp-coronavirus.ch/>

PRINCIPAUX MODES DE TRANSMISSION

- **Les contacts étroits et prolongés** : quand on se tient à moins de 1,5 mètres d'une personne infectée sans protection (paroi de séparation, masque). Plus le contact est long et rapproché, plus le risque d'infection est probable.
- **Les gouttelettes** : si une personne malade tousse ou éternue, les virus peuvent atteindre directement les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux.
- **Les mains** : des gouttelettes infectieuses peuvent se trouver sur les mains après avoir toussé ou éternué. Le virus peut aussi se trouver sur une surface que l'on touche. Elles atteignent ensuite la bouche, le nez ou les yeux lorsqu'on se touche le visage.

IDENTIFICATION DES SYMPTÔMES





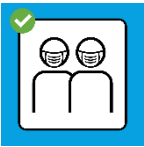

Les symptômes de la maladie :





- Toux (généralement sèche)
- Maux de gorge
- Insuffisance respiratoire (souffle court)
- Fièvre, sensation de fièvre (égale ou supérieure à 38°)
- Douleurs musculaires
- Perte de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux
- Conjonctivite
- Rhume

Les mesures de protection suivantes sont à respecter durant le week-end/séjour :



	<p>Pour les moniteurs entre eux et avec les participants, à l'intérieur comme à l'extérieur : Garder ses distances (minimum 1.5 mètre) lorsque cela est possible, porter un masque en cas de forte promiscuité (moins d'1.5 mètre) par exemple lors des soins à la personne, aide lors d'activités, accompagnement à la marche, lors des trajets en véhicules, etc.</p> <p>Porter une attention accrue aux participants n'étant pas en mesure de respecter les consignes de distanciation, notamment dans les lieux publics.</p>
	<p>Ne pas serrer la main, se faire la bise ni se donner d'accolades.</p> <p>Ne pas faire le tour des participants. Si c'est indispensable, se désinfecter les mains entre chaque contact avec une personne différente.</p>
	<p>Lavage régulier des mains avec du savon et de l'eau ou désinfection avec une solution hydro-alcoolique.</p> <p>La désinfection des mains est obligatoire avant d'entrer dans les commerces et établissements accueillant du public dans de nombreux cantons.</p>
	<p>En cas d'éternuement ou de toux, utiliser un mouchoir en papier, le jeter à la poubelle puis se laver les mains. En l'absence de mouchoir, tousser et éternuer dans le creux du coude.</p>
	<p>Le port du masque est obligatoire dans toute la Suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les transports publics y.c. les arrêts de bus et tram, les gares et les aéroports • Dans tous les espaces clos accueillant du public • A l'extérieur, dans les zones de forte affluence (marchés, rues piétonnes, centre ville, etc.) <p>De plus, il est exigé lors des week-ends/séjours pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les moniteurs et cuisiniers dans les véhicules, dans tout espace clos ainsi qu'à l'extérieur lors de l'accompagnement des personnes. <p>Le port des gants est uniquement exigé pour les monteurs lors des soins à la personne.</p> <p>Un masque doit être fourni à toute personne présentant des symptômes, pour autant qu'elle le supporte.</p>
	<p>Dans toute la Suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout rassemblement de +15 personnes dans l'espace public est interdit <p>Pour chaque sortie / activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les consignes de l'OFSP puissent être respectées • Faire des sous-groupes si +15 personnes • Etre vigilant à préserver une distance de sécurité autour du groupe • L'utilisation des transports publics est limitée aux déplacements indispensables, en cas d'absence de véhicule mis à disposition par Anyatas • Lors de l'utilisation des véhicules mis à disposition par Anyatas, veiller à respecter la distanciation sociale pour les personnes ne pouvant porter de masque. Proposer un masque à chacun.

	<p>Aérer tous les locaux de manière régulière</p> <p>Nettoyer, au moins une fois par jour ou davantage si elles sont souillées, avec un désinfectant de surface les zones touchées et utilisées régulièrement dans l'hébergement (poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, infrastructures sanitaires et lavabos, rampes d'escaliers, etc.) ainsi que les véhicules (poignées de portes et de fenêtres, accoudoirs, appuie-tête, ceintures de sécurité, volant, etc.)</p> <p>Lorsque deux personnes se succèdent de semaine en semaine dans la même chambre, l'ensemble de la chambre doit être scrupuleusement nettoyée.</p>
	<p>La répartition dans les chambres se fait de manière à ce que chaque personne aie suffisamment d'espace personnel (min. 2m tête à tête).</p> <p>Les participants ayant plus de difficultés à gérer la distanciation sociale sont prioritairement placés en chambre individuelle lorsque cela est possible. Dans le cas contraire, une attention particulière est portée à l'aménagement de la chambre afin d'éviter tout contact entre les personnes (Déplacer les lits, intervertir le sens de couchage, placer un paravent ou autre meuble entre deux lits et autres solutions d'aménagement)</p>
	<p>L'accès à la cuisine et la préparation des repas est strictement limité au(à la) cuisinier(ère). Le port du masque et une hygiène stricte des mains est obligatoire en cuisine.</p> <p>Aucun service de type « self service » ne peut être proposé. Les plats de service ne sont pas déposés au centre de la table mais en bout de table ou sur une table annexe. Le service à l'assiette est fait par le(la) cuisinier(ère) ou les moniteurs.</p> <p>Les tables et chaises sont agencées de manière à respecter au maximum les distances de sécurité.</p> <p>Les ateliers cuisine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de plats collectifs : non autorisés - Préparation de plats/portions individuelles : autorisés sous les conditions suivantes : L'atelier se déroule hors de la cuisine. Le cuisinier prépare pour chaque participant un plan de travail désinfecté (distancié de min. 1.5 mètre) avec des ustenciles individuels et la quantité d'aliments utiles à la préparation d'une portion individuelle. Chaque participant dégustera la portion qu'il a lui-même préparée.
	<p>Liste des présences / Traçage</p> <p>Le responsable du week-end/séjour tient une liste exhaustive et exacte des personnes présentes durant le week-end/séjour et des personnes extérieures entrées en contact avec le groupe (gérant de l'hébergement, intervenant extérieur, etc.).</p> <p>La liste des personnes présentes durant le week-end/séjour doit être remise au gérant de l'hébergement sur demande.</p> <p>Lors de sorties/activités il convient de fournir les coordonnées du groupe chaque fois que nécessaire. Ne pas donner le n° de natel du groupe mais celui de l'association afin qu'une continuité puisse être assurée (022.785.28.38)</p>

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES (CF. LISTE SYMPTÔMES P.1)




- ➔ Dans tous les cas, le responsable et le secrétariat doivent être rapidement prévenus
- ➔ Le secrétariat sera chargé de prévenir les familles et institutions en cas de besoins (En cas de suspicion ou contagion avérée, transmission des résultats de tests)

Avant le week-end/séjour


	Toute personne présentant des symptômes de la maladie n'est pas autorisée à participer au week-end/séjour.
	Chaque moniteur doit attester qu'au cours des 10 derniers jours il n'a pas côtoyé volontairement une personne testée positive au Covid-19, il n'a pas été contacté par le service de traçage des contacts, il ne revient pas d'une région/Etat à risque (cf. liste de l'OFSP), il n'a pas de symptômes de la maladie. Il s'engage également à respecter les recommandations fédérales et cantonales et le présent protocole.


Pendant le week-end/séjour

- Chez un moniteur

	Il doit aussitôt porter un masque, se désinfecter les mains, informer son responsable, stopper l'activité professionnelle et s'isoler.
	Après validation de la hiérarchie, il devra rentrer à son domicile et prendre contact avec son médecin.
	Il informera dès que possible son responsable du résultat du test
	Désinfection complète de sa chambre après son départ (lit, poubelle, différents meubles) avec port de masque et désinfection des mains à la sortie de la chambre
	Si le moniteur apprend, pendant le séjour, qu'il a été en contact avec une personne testée positive, il doit immédiatement porter un masque et en informer le responsable.

- **Chez un participant**

	Il doit être isolé et porter un masque, s'il le supporte
	Sa prise en charge se limite alors à un seul moniteur qui doit appliquer les mesures de protections suivantes : port du masque chirurgical et désinfection des mains à chaque fois qu'il entre et sort de la chambre
	Le responsable contacte dans les plus brefs délais un médecin d'urgence pour évaluer la situation (Cf. Liste fournie)
	À la suite de la consultation et selon les directives du médecin, un test de dépistage peut être préconisé.
	Le retour du participant doit être organisé avec ses référents
	En attendant, le participant reste isolé en chambre individuelle y compris pour les repas
	Sa prise en charge reste limitée à un seul moniteur selon consignes ci-dessus
	Selon ses besoins, il est possible de l'accompagner dehors, mais il ne doit pas avoir de contact avec d'autres personnes. Lui désinfecter les mains. Si possible, lui faire porter un masque.
	Tout le matériel jetable utilisé doit être éliminé dans un sac poubelle prévu en chambre. Port des gants recommandé.
Le plateau repas doit être lavé / désinfecté <u>avant</u> la sortie de la chambre	

	Désinfection complète de sa chambre après son départ (lit, poubelle, différents meubles) avec port de masque et désinfection des mains à la sortie de la chambre
---	--

- **Gestion du reste du groupe**

Lorsque des symptômes se déclarent chez un participant ou un moniteur et en parallèle à l'application des directives ci-dessus :

Port du masque pour tous les moniteurs
Surveiller l'apparition de symptômes et contrôler la température de tous les participants et moniteurs 2 fois/jour
En cas de prolifération au sein du groupe, restreindre les sorties du groupe, en évitant le contact avec des tierces personnes.

➔ **A réception du résultat de dépistage**

NEGATIF	Lever les restrictions de groupe ci-dessus
POSITIF	Organiser, avec le secrétariat, le rapatriement du groupe de participants et de moniteurs dans leur foyer respectif
	Recommander : L'appel d'un médecin, la surveillance de l'apparition de symptômes, un contrôle de la température 2 fois/jour, le respect d'un confinement de 14 jours à domicile.

RECOMMANDATIONS POUR L'USAGE DE SOLUTIONS HYDRO ALCOOLIQUES

- Privilégier le plus possible le nettoyage des mains avec le savon liquide et les serviettes jetables.
- Les bouteilles mises à disposition sont précieuses.
- Elles doivent impérativement être remises à la fin du week-end/séjour au responsable, afin qu'elles puissent être remplies à nouveau. Il est interdit de les emporter à l'issue du week-end/séjour.

RECOMMANDATIONS POUR L'USAGE DU MASQUE CHIRURGICAL

Le masque chirurgical est un dispositif médical.

Un masque chirurgical (aussi nommé masque d'hygiène) est un masque respiratoire conçu pour limiter la propagation vers l'extérieur des germes (bactéries, virus) depuis la bouche, le nez et les voies respiratoires de la personne qui le porte, en retenant les gouttelettes respiratoires (les postillons) dans un écran filtrant. Ainsi la contamination microbienne du voisinage immédiat est restreinte.

Personnes concernées

Le port du masque chirurgical est **obligatoire** pour :

- Les **moniteurs et cuisiniers durant tout leur temps de travail** (véhicules, lieux clos, extérieur lors de l'accompagnement des personnes)
- Les **visiteurs**

Comment l'utiliser ?

- Avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un produit désinfectant.
- Appliquer soigneusement le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche puis le serrer de manière qu'il soit bien ajusté au visage.
- Eviter de toucher le masque après l'avoir mis. Après chaque contact avec le masque se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution désinfectante.
- Le masque chirurgical peut être porté jusqu'à 8 heures de temps, même s'il est humide.
- En principe, 1 masque au maximum devrait être porté pour une période de 8 heures et au maximum 2 masques pour une période de 12 heures.
- Quand il n'est pas utilisé : retirer le masque par les élastiques, le poser sur le côté extérieur sur une surface propre et désinfectée qui ne soit pas accessible pour les bénéficiaires.
 - Veillez à ne pas échanger votre masque avec un autre collaborateur.
 - Veillez à désinfecter la surface sur lequel il a été posé.
- Une fois utilisé, retirer le masque par les élastiques, le jeter tout de suite après l'avoir enlevé et se laver les mains.

Merci de contacter le secrétariat :

Pour toute information supplémentaire

Si besoin de plus de masques et/ou solution hydro alcoolique